

Cotte, Bruno (France)

Note verbale

[Original : français]

L'Ambassade de France aux Pays-Bas présente ses compliments à la Cour pénale internationale (Secrétariat de l'Assemblée des Etats parties) et a l'honneur de l'informer de la décision des autorités françaises de présenter la candidature de M. Bruno Cotte, Juge, à un poste de membre de la Commission consultative pour l'examen des candidatures, à l'occasion des élections qui se tiendront lors de la quatorzième session de l'Assemblée des Etats Parties qui aura lieu à La Haye en novembre 2015.

Depuis la création de la Cour pénale internationale, la France lui apporté un appui constant et a attaché une grande importance à la qualité et à l'efficacité de son travail qui sont des éléments essentiels de la lutte contre l'impunité.

La décision de la France de présenter la candidature d'un éminent juriste, ancien juge à la Cour pénale internationale, à un poste de membre de la Commission consultative pour l'examen des candidatures s'inscrit dans le cadre de cet engagement en faveur de la Cour. Au-delà de sa connaissance approfondie de la CPI et de son fonctionnement, le juge Cotte s'est caractérisé par sa grande intégrité et son impartialité.

[...]

* * *